

Cross-border

Les cadres des sinistres internationaux.

Sinistres automobiles transfrontaliers. Zéro friction aux frontières.

Un accident de la route à l'étranger peut rapidement devenir complexe. Chaque pays a ses propres lois, assureurs, langues et procédures. Van Ameyde aide les assureurs à gérer cette complexité. En tant que leader européen de la gestion des sinistres, nous traitons plus de 75 000 sinistres automobiles transfrontaliers chaque année, avec une expertise locale et une ligne de reporting claire.

Les sinistres automobiles internationaux suivent des cadres bien définis. **Le système de la Carte Verte** et la **4e directive européenne** sur l'assurance automobile permettent un traitement des sinistres entre pays. Ces cadres définissent la collaboration entre assureurs, bureaux nationaux et représentants locaux. Comprendre ces règles est essentiel pour un traitement rapide et correct.

Votre partenaire de confiance pour les sinistres transfrontaliers

Van Ameyde opère dans ce cadre comme un partenaire de confiance pour les assureurs. Nos bureaux en Europe combinent expertise locale et coordination centrale. Les sinistres sont gérés localement tout en conservant une vue d'ensemble claire. Cela réduit les délais, améliore la communication et garantit la conformité aux réglementations locales.

Pour les assureurs et les entreprises, le résultat est simple : des processus clairs, un traitement plus rapide et une transparence totale. Avec **80 ans d'expérience** et la **plateforme ECHO**, Van Ameyde aide ses clients à gérer efficacement les sinistres transfrontaliers. Car lorsque les sinistres franchissent les frontières, clarté et fiabilité sont essentielles.

Contactez votre bureau local Van Ameyde

Van Ameyde

We've got your back

